DATES LIMITES IMPORTANTES 23-24

TYPES DE CANDIDATS	SESSION		DATES
Année préparatoire			
Demande d'équivalence	Automne et Hiver	Cours de la session d'automne et hiver (sauf MMD10442)	Au plus tard 1 mois avant le début du cours pour lequel l'équivalence est demandée
		MMD10442 (Premiers sentiers cliniques) :	Du 01 au 20 août
1e et 2e années préclinique – COURS OBLIGATOIRES			
Demande d'équivalence	Automne	Cours obligatoires de la session d'automne	Du 31 juillet au 20 août à l'exception du cours MMD2241
	Automne	Cours MMD2241 de la session d'automne	Du 01 au 15 mai
	Hiver	Cours obligatoires de la session d'hiver	Du 02 octobre au 15 octobre
	Hiver	Cours CSS1900 et CSS2900	Du 02 octobre au 15 octobre
1e et 2e années préclinique – COURS À OPTION			
	Voir article 4.4.2.1 du **Guide étudiant**		
À la fin de la deuxième année, donc **avant le début de l'externat**, tous les étudiants doivent avoir réussi **obligatoirement** un cours de 3 crédits à option ou au choix. Pour obtenir ces 3 crédits, vous pouvez : ▪ Demander une équivalence globale; ▪ Vous inscrire à un cours à option; ▪ Vous inscrire à un cours au choix parmi ceux disponibles à l'Université; ▪ Demander une exemption ou un transfert.			
Demande d'équivalence globale de cours au choix (***à faire en première année***)		Avoir obtenu un baccalauréat québécois ou canadien complété	L'équivalence globale est accordée automatiquement et sans demande à tous les détenteurs d'un baccalauréat québécois ou canadien. Un courriel de confirmation sera envoyé au courant de l'année. Si vous ne souhaitez pas bénéficiez de cette équivalence, merci d'écrire à votre TGDE.
Inscription à un cours à option	Automne	Cours du bloc 01c – Programme 145010 ou 145019	Du 15 juin au 10 septembre
	Hiver		Du 15 novembre au 10 janvier
Inscription à un cours au choix		Si nécessité d'obtenir une approbation, il appartient à l'étudiant d'en faire la démarche	Selon le calendrier /dates limites du département du cours choisi.
Demande d'exemption ou de transfert (***à faire en première année***)	Automne	Accordés sur demande par la direction de programme sur la base d'études antérieures sur étude de dossier.	Du 14 au 28 octobre
	Hiver		Du 20 au 30 janvier

N.B. Pour les étudiants de l'année préparatoire, les demandes d'inscription à un cours à option ne peuvent être faites qu'à la fin de l'année académique, durant la session d'été